

MAIRIE DE
UZEL-PRÈS-L'OUST
22460



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

de la commune d'UZEL-près-l'OUST

Séance 08 avril 2025

Téléphone : 02 21 08 02 20

accueil@mairie-uzel.fr

Le huit avril deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Guénaël Choupaux.

Présents : M. Guénaël Choupaux, M. François Le Tinnier, M. Jean-Louis Jonville, Mme Dominique Wenger, M. Thierry Wenger, M. Samuel Guigo, Mme Fabienne Thomas, M. Yves Tardivel, Mme Danielle Le Normand, M. Joël Pautrot, Mme Berthe Le Potier, M. Nicolas Toudic, Mme Myriam Guigo.

Absents excusés : M. Pierre-Edouard Jaglin représenté par M. François Le Tinner, Mme Céline Houdelette.

Secrétaire : Mme Fabienne Thomas.

Hôtel-restaurant – Budget primitif 2025

Section de fonctionnement - dépenses

Charges à caractère général : 8 000.00€

Autres charges de gestion courante : 21 100.00€

Charges financières : 10 000.00€

Dotations aux provisions pour risques : 3 165.00€

Section de fonctionnement – recettes

Résultat de fonctionnement reporté : 1 724.38€

Autres produits de gestion courante : 40 540.62€

La section de fonctionnement s'équilibre à 42 265.00€.

Section d'investissement – dépenses

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 67 741.76€

Emprunts : 105 000.00€

Dépôts et cautionnements reçus : 2 500.00€

Autres dettes (commune) : 24 758.24€

Section d'investissement – recettes

Produits des cessions : 200 000.00€

La section d'investissement s'élève à 200 000.00€.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal adoptent par onze voix pour et trois voix contre ce budget primitif 2025.

Pour extrait conforme
Acte rendu exécutoire
Après transmission en
Préfecture le 22 avril 2025



UZEL, le 22 avril 2025

Le Maire

G. CHOUPAUX

